

RESUME DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMPIA

du jeudi 17 mars 2011 de 14 h. 15 à 15 h. 15, Aula Frank-Martin (Collège Calvin)

Le PV de l'Assemblée générale 2010 (résumé envoyé par poste, ou figurant sur le site de l'AMPIA) est accepté, sans remarque (1 abstention).

Rapport du Président

En soulignant que l'AMPIA dépasse actuellement les 5'000 membres, le Président passe en revue les principaux dossiers traités par le Comité depuis l'Assemblée précédente :

- **Projet de Loi 10709** (indexation des pensions et suites du référendum)

Les mesures de rééquilibrage présentées par le Conseil d'Etat seront soumises au Grand Conseil, l'entrée en vigueur de la fusion sera retardée d'un an.

- **Fusion CIA-CEH-(CP?)**

Le Comité de la future Caisse comprendra des Pensionnés avec voix délibérative, leur nombre dépendra de la taille du nouveau Comité qui devra aussi définir les modalités d'indexation.

- **Avenir de l'AMPIA**

Le Comité de la CIA a accepté le principe d'une prorogation des instances dans la composition actuelle jusqu'à la fusion. L'AMPIA envisage la même procédure qui devra cependant être soumise à l'approbation de l'AG. Dans la perspective de la fusion CIA-CEH, l'AMPIA devra évoluer et opérer une profonde mutation. Un appel est lancé à tous les pensionnés pour s'engager dans cette nouvelle voie.

Rapports de la trésorière et des vérificateurs des comptes

La situation financière, présentée avec l'ordre du jour, est bonne. Les vérificateurs des comptes proposent l'acceptation des comptes et la décharge du Comité.

Le rapport du Président est accepté sans remarque (une abstention). Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Désignation des 36 délégués de l'AMPIA, à l'Assemblée des délégués de la CIA, en principe, période 2012 – 2015, (liste envoyée aux membres)

Cette liste comporte 32 membres anciens et 4 nouveaux. Deux suppléants (*viennent ensuite*) sont ajoutés comme remplaçants éventuels.

L'Assemblée accepte d'élire les candidats présentés par le Comité (2 abstentions)

Divers

Une proposition de M. Marcel Pidoux suggérant, au vu de nos finances saines, un don de l'AMPIA en faveur de la récente catastrophe du Japon est discutée. La majorité des membres pensent que cela pourrait être envisagé, mais dépasse le rôle de l'AMPIA. Cette proposition n'est pas retenue.

Le président clôt l'Assemblée et présente le conférencier, M. Vincent Moreno, actuel président du Comité de la CIA

Exposé de M. Vincent Moreno “ **Situation de la CIA, aujourd'hui et demain** ”

L'orateur part de la situation actuelle de la CIA et des modifications de la Loi fédérale sur la prévoyance sociale pour expliquer le projet de fusion des caisses de prévoyance publiques genevoises CIA et CEH. L'idée de la fusion est basée principalement sur une économie financière escomptée à long terme. De nombreux problèmes sont cependant soulevés : la représentation des membres actifs et pensionnés, la composition du Comité de la future nouvelle Caisse, la gouvernance de la Caisse, par l'Etat et le Comité. Il s'agit d'un processus long et complexe dans lequel tous les aspects des assurés devront être pris en considération.